2^{ème} Forum de la Formation en Alternance

et

7^{ème} Rencontre des Métiers de la Banque et de la Finance



Auditorium Rainier III, mercredi 20 mars 2013, de 10h à 17h

Centre de Presse – Ministère d'Etat 10, quai Antoine-I^{er} B.P. 458 - MC 98011 Monaco Cedex Tél.: +377 98 98 22 22 Fax: +377 98 98 22 15



CENTRE DE PRESSE

DOSSIER DE PRESSE



2ème Forum de la Formation en Alternance 7^{ème} Rencontre des métiers de la Banque et de la Finance

Sommaire

Communiqué de presse

Trois questions à Sophie Vincent, Chef du Service de l'Emploi

La Formation en alternance/l'apprentissage

Contrat d'apprentissage - caractéristiques

Contrat d'apprentissage - données chiffrées

Le DEES Banque option Place Bancaire Monégasque

DEES Banque - caractéristiques

Bilan du 1^{er} Forum

Contacts



Centre de Presse – Ministère d'Etat 10, quai Antoine-I^{er} B.P. 458 - MC 98011 Monaco Cedex

CENTRE DE PRESSE COMMUNIQUÉ

Monaco, le 20 mars 2013



« 2^{ème} Forum de la Formation en Alternance » et « 7^{ème} Rencontre des Métiers de la Banque et de la Finance »

Après le succès de la première édition en 2012, le Service de l'Emploi organise, sous l'égide du Département des Affaires Sociales et de la Santé, le « 2ème Forum de la Formation en alternance » ainsi que la « 7ème rencontre des métiers de la Banque et de la Finance », mercredi 20 mars 2013 de 10h à 17h à l'Auditorium Rainier III.

Depuis plusieurs années, la Cellule Emploi-Jeunes* développe la formation par alternance, dans le cadre de ses missions liées à leur insertion professionnelle. En effet, ce dispositif, véritable outil favorisant l'embauche des jeunes, répond à un double objectif. Pour les entreprises, il correspond aux besoins d'expérience professionnelle, de technicité et de qualification. Pour les étudiants il permet une formation rémunérée ainsi qu'une approche du monde professionnel, donnant accès plus facilement à un premier emploi, à la fin de leurs études.

Dans le cadre de cette journée, une rencontre autour des métiers de la Banque et de la Finance est également organisée en partenariat avec l'Association Monégasque des Activités Financières et l'Institut Bancaire de Formation. Elle permet, notamment, de mettre un focus sur le Diplôme Européen d'Etudes Supérieures de Banque option Place bancaire monégasque. Il s'agit d'une formation en alternance d'un an, accessible après l'obtention d'un diplôme Bac+2. Ce diplôme de niveau Bac+3 offre un réel atout pour les jeunes souhaitant travailler sur la place financière monégasque.

Le 2^{ème} Forum de la Formation en Alternance est donc l'occasion privilégiée pour les jeunes, quel que soit leur niveau d'études ou le secteur qui les intéresse :

- de s'informer sur les formations en apprentissage ou en alternance auprès des principales écoles de la région (CFA Carros, Lycées, EDHEC, Université de Nice, etc.), dans l'espace « Formation »;
- de découvrir les entreprises monégasques recrutant et formant traditionnellement des apprentis, dans l'espace « Entreprises »;
- d'échanger avec les professionnels bancaires, de se renseigner sur les métiers et les carrières de ce secteur d'activité et de s'inscrire à la session de formation 2013-2014 du « DEES Banque option Place bancaire monégasque », dans l'espace « 7^{ème} rencontre des Métiers de la Banque et de la Finance ».



A noter que cet évènement s'adresse à tous les jeunes, quel que soit le niveau d'études. L'entrée est libre et gratuite.

Renseignements: +377 98 98 19 86

Rejoignez le Forum sur www. facebook.com/ffamonaco

*La Cellule Emploi-Jeunes a été créée au sein du Service de l'Emploi pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes par le biais de l'alternance, des stages en entreprises et des premiers emplois.

Retrouvez toute l'actualité du Gouvernement sur :

www.gouv.mc, www.monacochannel.mc et sur Twitter: @GvtMonaco

Tél.: +377 98 98 22 22 Fax: +377 98 98 22 15

E-mail: presse@gouv.mc

PRINCIPAUTÉ
DE MONACO

UN RÔLE À PART DANS LE MONDE.

CENTRE DE PRESSE DOSSIER DE PRESSE

3 questions à Sophie Vincent, chef du Service de l'Emploi à la Direction du Travail

1/ Quels sont les enjeux de la formation en alternance pour les jeunes ?

La formation en alternance est un dispositif qui permet aux jeunes de poursuivre leurs études tout en étant formés par une entreprise. Les études poursuivies dans ce cadre permettent de valider les mêmes diplômes que les formations classiques.

Ainsi, l'apprenti découvre, en entreprise, le métier auquel il se destine tout en étant confronté aux exigences du monde professionnel. Il poursuit parallèlement ses études au centre de formation où il acquiert des connaissances générales et spécifiques à son secteur d'activité tout en préparant son diplôme.

Il s'agit d'une véritable démarche professionnalisante, le but principal étant l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Ce système leur offre un certain nombre d'avantages, tels qu'une rémunération qui leur est obligatoirement versée par l'entreprise, et le financement de leurs études.

L'efficacité de ce système en matière d'insertion professionnelle est aujourd'hui incontestée. Près de 80 % des jeunes formés par ce biais ont trouvé un emploi à la fin de leur contrat en alternance, soit au sein de l'entreprise qui les a intégrés, soit dans une autre société. Ils ont ainsi pu faire valoir l'expérience professionnelle et les compétences acquises dans le monde professionnel, qui font si souvent défaut au primo-demandeur d'emploi.

Nous avons constaté, lors du suivi des apprentis que nous effectuons régulièrement en entreprise, à quel point cette formation leur permet de mûrir très rapidement en se responsabilisant.

Je reste convaincue que, pour les jeunes, il n'y a que des avantages à intégrer ce type de dispositif qui est aujourd'hui un véritable tremplin pour l'emploi.

2/ Quelles sont les particularités ?

Pour les apprentis :

Il s'agit d'une formule exigeante. En effet, les apprentis sont considérés comme des salariés de l'entreprise, des « salariés en formation », certes, mais des salariés à part entière, avec des droits et des devoirs. Leur temps se répartit entre le lieu de travail et le lieu d'études, les formations en entreprise et à l'école étant obligatoires. Le programme élaboré dans le cadre de ces études est le même que celui suivi par les étudiants en formation classique. Il s'agit donc d'un rythme exigeant, qui exclut les congés scolaires.



Pour les entreprises :

La formation en alternance donne la possibilité à l'entreprise de former un jeune en lui permettant d'acquérir des compétences professionnelles et de le recruter ensuite s'il donne satisfaction. Ceci à moindre coût, et éventuellement en bénéficiant de l'aide financière mise en place par le Gouvernement Princier.

L'alternance apparaît en effet aujourd'hui comme un outil de pré-recrutement pour l'entreprise. Preuve en est le taux de recrutement évoqué dans la question précédente.

Il s'agit aussi d'une véritable réponse aux besoins de qualification des entreprises. En effet, l'apprentissage théorique et les connaissances globales sur le métier sont dispensés par l'école. L'entreprise n'a pas à revenir dessus. Elle se consacre ainsi au transfert des compétences qui lui seront nécessaires pour que l'apprenti devienne un collaborateur à part entière.

Dès lors, ce système va également permettre à l'entreprise de fidéliser le jeune, - à l'heure où l'on parle d'une génération « zapping » - et de sécuriser ses recrutements, tout en l'ayant, en amont, formé spécifiquement à ses métiers, ses techniques et sa culture.

3/ Forum de la Formation en Alternance : quel est le bilan du 1^{er} Forum ?

Le 1^{er} Forum, organisé le 4 avril 2012 a remporté un vif succès avec plus de 300 visiteurs. Ce résultat s'explique d'une part parce que c'est l'unique salon dans la région qui traite de la thématique de l'alternance. D'autre part, parce que les jeunes sont de plus en plus intéressés par ce dispositif. L'alternance leur permet de poursuivre leurs études, tout en mettant en pratique directement leurs acquis théoriques. Ils peuvent ainsi se prévaloir, dès leur entrée sur le marché du travail, d'un diplôme et d'une expérience professionnelle.

Côté entreprises, on constate également, depuis la nouvelle législation de 2007 relative au contrat d'apprentissage, un intérêt croissant des employeurs envers cet outil de recrutement, qui permet de former « l'apprenti » à la culture et aux techniques d'entreprise, d'évaluer le développement de ses connaissances et compétences, avant de le recruter.

Le 1^{er} Forum a donc permis de renforcer l'information, des jeunes et des employeurs sur ce dispositif.

Nous avons ainsi pu constater, pour la rentrée 2012-2013, un nombre croissant de jeunes monégasques, résidents ou des communes limitrophes, qui se sont inscrits auprès de la Cellule Emploi-Jeunes pour un accompagnement dans leur recherche d'entreprise en alternance.

Parallèlement, sur l'ensemble des entreprises ayant signé un contrat d'apprentissage, environ 10 % d'entre elles se sont engagées dans ce processus pour la première fois. A noter qu'il ne s'agit pas forcément, contrairement aux idées reçues, de sociétés de grande taille. L'apprentissage est également adapté à de petites structures.

L'objectif du 2^{ème} Forum de la Formation en Alternance est de poursuivre la promotion du dispositif d'alternance tout en développant les liens du Service de l'Emploi et de la Cellule Emploi-Jeunes avec les entreprises pour renforcer l'usage de ce véritable outil de recrutement qu'est l'alternance.

Tél.: +377 98 98 22 22

Fax: +377 98 98 22 15

E-mail: presse@gouv.mc



CENTRE DE PRESSE DOSSIER DE PRESSE

La formation en alternance/l'apprentissage : « Un premier pas dans l'entreprise tout en poursuivant ses études »

La formation en alternance, ou contrat d'apprentissage, permet aux jeunes, de 16 à 26 ans, de poursuivre leurs études tout en étant formés par une entreprise.

L'apprenti inscrit auprès d'un centre de formation habilité (établissement scolaire) signe un contrat avec une entreprise qui s'engage à tout mettre en œuvre pour lui assurer une formation pratique en lien avec le diplôme préparé.

Il alterne alors périodes de cours à l'école, et périodes de travail en entreprise ; en général, le rythme de cette alternance est de 3 jours en entreprise et 2 jours à l'école.

Pendant son apprentissage, le jeune est rémunéré par l'entreprise pour le travail qu'il fournit.

A Monaco, la Cellule Emploi-Jeunes, au sein du Service de l'Emploi, rattaché au Département des Affaires Sociales et de la Santé, est responsable de ce dispositif. Elle est chargée d'aider les jeunes monégasques et résidents de la Principauté et des Communes limitrophes ayant étudié à Monaco, à trouver une entreprise susceptible de les accueillir dans le cadre de ce projet. Elle assure également l'enregistrement administratif des dossiers. Une fois le contrat signé, la Cellule Emploi-Jeunes effectue un suivi des apprentis sur le terrain, en effectuant des visites régulières en entreprise.

Pour toute proposition d'accueil d'apprenti, les entreprises sont invitées à se rapprocher de la Cellule Emploi-Jeunes (Melissa Fratacci : +377 98 98 41 78).



Tél.: +377 98 98 22 22 Fax: +377 98 98 22 15

E-mail: presse@gouv.mc





Contrat d'Apprentissage : les principales caractéristiques

Pour quels jeunes?

Tout jeune de 16 à 26 ans non révolus, désirant continuer ses études tout en étant formé par une entreprise.

Pour quels diplômes?

De nombreux diplômes, du CAP au Bac+5, se préparent en alternance.

Pour quelles entreprises?

Les entreprises du secteur privé, éventuellement les associations, ayant la possibilité d'embaucher du personnel.

Durée du contrat et de la formation

La durée du contrat doit être la même que celle de la formation

Exemple : 2 ans pour la préparation d'un BTS.

Statut du jeune

Le jeune a le statut de salarié

- Il perçoit une rémunération (*voir grille*) et on lui remet un bulletin de salaire.
- Il est immatriculé à la CCSS.
- Il doit se soumettre à la visite médicale en vue de l'obtention d'un permis de travail.
- Il se doit de respecter le règlement de l'entreprise.

Aides financières à l'entreprise

Applicables uniquement pour les jeunes habitants Monaco ou les communes limitrophes et ayant un lien avec Monaco (scolarité) :

- remboursement de 100% des frais de scolarité facturés à l'entreprise par le centre de formation pour les candidats résidant à Monaco, et 50% pour ceux des communes limitrophes répondant aux critères énoncés.
- possibilité de remboursement des charges patronales à la suite du contrat dans le cadre de l'embauche de l'apprenti.

Rôle de l'entreprise

L'entreprise a un rôle de formation pratique. Au sein de celle-ci, un maître d'apprentissage est en charge de la transmission du savoir professionnel. Il devra :

• être titulaire d'un diplôme au moins équivalent à celui préparé par l'apprenti et de 3 années d'expérience dans le même secteur d'activité;

ou

• justifier de 5 années d'expérience professionnelle correspondant au diplôme préparé.

Procédure

L'entreprise doit contacter la Cellule Emploi-Jeunes afin de l'informer de son intention d'embaucher un apprenti en précisant le type de formation et le profil recherchés. La Cellule Emploi-Jeunes présente les candidats prioritaires éventuels à l'entreprise.

Le contrat d'apprentissage signé, les formulaires doivent être déposés à la Cellule Emploi-Jeunes, qui les valide puis les enregistre. Une demande d'autorisation d'embauchage est ensuite directement adressée à l'entreprise.

Ou s'informer?
Cellule Emploi-Jeunes
Melissa FRATACCI
2 rue Princesse Antoinette
98000 MONACO
+377 98 98 41 78

Age de l'apprenti					
Année de contrat	16/17 ans	18/20 ans	21 ans et + (*)		
1ère année (**)	398,41 (25 %)	653,40 (41 %)	844,64 (53 %)		
2e année (**)	589,65 (37 %)	780,89 (49 %)	972,13 (61 %)		
3e année (**)	844,64 (53 %)	1.035,88 (65 %)	1.243,06 (78 %)		

(*) % du **S**MIC (base au 1^{er} janvier 2013) – brut – ou du **s**alaire minimum conventionnel de l'emploi, **s**i plus favorable (arrondi au centime **s**upérieur).

(**) Base 169 heures.

Contrats d'apprentissage : Quelques données chiffrées

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRAT D'APPRENTISSAGE A MONACO AU COURS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Année	2008	2009	2010	2011	2012
Industries	8	5	3	3	6
Hygiène/Santé	16	15	16	13	7
Hôtellerie	16	12	10	9	10
Divers	14	9	7	6	10
Commerces	10	3	5	10	13
Bureau	50	42	62	64	64
Bâtiment	19	16	27	28	22
Alimentation	0	1	0	0	0
Total	133	103	130	133	132
Evolution / N-1	-8,28%	-22,56%	26,21%	2,50%	-0,5%

En 2012, 64 jeunes ont été reçus par la Cellule Emploi-Jeunes, dans le cadre d'une recherche d'entreprise ayant pour but de valider un contrat d'apprentissage. 45 % d'entre eux ont trouvé une entreprise à Monaco et poursuivent à ce jour leurs études par ce biais.

Les études poursuivies par ces jeunes étaient axées pour 9 % d'entre eux sur des CAP et BEP, pour 6,5 % sur des Baccalauréats, pour 61 % des Bac+2, et pour 23,5 % des diplômes à partir de Bac+3.

On note, en effet, depuis quelques années que l'apprentissage se développe principalement à des niveaux post-baccalauréat.

En ce qui concerne le Diplôme Européen d'Etudes Supérieures de Banque option Place bancaire monégasque dont la 1^{ère} promotion a eu lieu en 2007 :

- 67 jeunes formés à ce jour et 10 en cours de formation qui passeront leur examen en juin prochain
- 55 diplômés (sur 67 étudiants)
- 80 % travaillent actuellement au sein de banques ou sociétés de gestion

A Monaco, le taux d'insertion professionnelle relatif aux jeunes ayant poursuivi leur cursus en alternance est de 80 % dès la fin de leur contrat, tous niveaux d'études et secteurs d'activité confondus.

Tél.: +377 98 98 22 22 Fax: +377 98 98 22 15

E-mail: presse@gouv.mc

PRINCIPAUTÉ
DE MONACO

UN RÔLE À PART DANS LE MONDE.

Le DEES Banque option Place Bancaire Monégasque

Le partenariat mis en place en 2007 entre la Direction du Travail, avec l'appui du Département des Affaires Sociales et de la Santé, par le biais de la Cellule Emploi-Jeunes, l'Association Monégasque des Activités Financières (AMAF) et l'Institut Bancaire de Formation (IBF) de Nice a permis de créer le premier diplôme de formation professionnelle spécifique à la Principauté de Monaco.

Le résultat de cette démarche est la création d'un diplôme de niveau Bac+3, Diplôme Européen d'Etudes Supérieures (DEES), dont le référentiel répond aux problématiques du secteur bancaire monégasque. En effet, une partie de son contenu pédagogique été élaboré par les professionnels eux-mêmes.

Des modules définis par les professionnels de la Principauté, incluant le droit monégasque, la déontologie ou encore l'étude de la place financière monégasque ont ainsi été intégrés au programme commun des DEES. Le référentiel obtenu se rapproche d'un enseignement « sur mesure », conçu et validé par les professionnels concernés, témoignant de l'intérêt réel des banques dans la réalisation de ce projet. Il en résulte un éventail de métiers de la banque légèrement différente de ceux du DEES Banque général, allant du commercial au back office, en passant par la comptabilité ou même le contrôle interne.

Le succès de ce diplôme auprès des professionnels se confirme chaque année car depuis 2007, 67 étudiants ont suivi ce cursus, et près de 80 % des jeunes diplômés lors des précédentes promotions travaillent actuellement dans des banques ou sociétés de gestion de la place.

La sixième promotion de ce diplôme spécifique a débuté sa formation à la rentrée 2012-2013. L'intégration de 10 nouveaux étudiants démontre que l'intérêt des banques demeure malgré un contexte économique mondial plutôt incertain.

Années	Nombre de jeunes	Nombre de jeunes ayant obtenu le diplôme	%	Placement	%
2007-2008	15	14	93%	13	85%
2008-2009	15	10	65%	13	85%
2009-2010	14	11	78%	10	71%
2010-2011	13	11	84%	10	77%
2011-2012	10	8	80 %	8	80%
				Total	80 %

Centre de Presse – Ministère d'Etat 10, quai Antoine-l^{er} B.P. 458 – MC 98011 Monaco Cedex Tél.: +377 98 98 22 22 Fax: +377 98 98 22 15

E-mail: presse@gouv.mc

PRINCIPAUTÉ DE MONACO



DEESBANQUE

Diplôme Européen d'Etudes Supérieures de Banque

Option « place bancaire monégasque »

Le DEES BANQUE option « place bancaire monégasque » est un diplôme européen de 2° cycle, validant l'acquisition des connaissances requises pour l'accès à toutes fonctions dans le domaine du private banking ou de la Banque de réseau, à Monaco.

EMPLOIS VISES

- Chargé de clientèle Private Banking
- Conseiller Financier
- Administratif bancaire

PROFIL

- ▶ BTS MUC, NRC, DUT ou diplôme Bac+2 équivalent
- Rigueur, méthode, discrétion
- > Sens relationnel, ouverture d'esprit

CONTENU DE LA FORMATION

- Culture Européenne
- > Droit et Economie Bancaire
- ➤ Le système Bancaire
- ➤ La Place Monégasque
- ➤ La Gestion Patrimoniale
- Fondamentaux de la Banque
- Gestion potentiel et risque client
- Anglais

MODE

➤ Alternance/Apprentissage

CONDITIONS D'ACCES

- ➤ Bac + 2 validé ou en cours de validation
- > Entretien et examen du dossier scolaire

EPREUVES

Intitulé	Mode	Durée	Coeff.
1. Histoire de la construction européenne	Ecrit QCM	20 m	1
2. Connaissance des institutions européennes	Ecrit QCM	20 m	1
3. Les enjeux de l'Union européenne	Etude et Discussi	ion 3 h00	2
4. Langue vivante	Ecrit + oral	105 m	4
5. Techniques Professionnelles			
- Etude de cas		4h00	6
- Mémoire	Entretien Final	40 m	3
7. Entretien final	Oral	40m	3









DOSSIER DE PRESSE

Le 12/04/2012



Bilan du 1^{er} Forum de la Formation en Alternance et de la 6^{ème} Rencontre des Métiers de la Banque et de la Finance

Le 1^{er} Forum de la Formation en Alternance et la 6^{ème} Rencontre des Métiers de la Banque et de la Finance, organisés par le Service de l'Emploi, avec l'appui du Département des Affaires Sociales et de la Santé, se sont tenus le 4 avril 2012, à l'Auditorium Rainier III.

Cette journée a donné la possibilité aux jeunes, en un même lieu et dans le cadre d'une même journée :

- de s'informer sur les formations en alternance délivrées par les écoles de la région ;
- d'échanger avec les professionnels monégasques sur les possibilités qu'ils offrent en terme d'apprentissage, mais aussi d'obtenir toutes les informations sur les carrières, les métiers et les débouchés des différents secteurs représentés.

Les professionnels ont activement participé à cette manifestation, avec la présence de 25 entreprises, 16 banques ou sociétés de gestion de la place, et 16 établissements dispensant des formations en alternance.

L'intérêt des jeunes, tant pour ce type de manifestation que pour ce dispositif, s'est confirmé, plus de 300 sont venus à la rencontre de ces professionnels et ont ainsi pu obtenir des réponses à leurs questions.

L'espace Rencontre des Métiers de la Banque et de la Finance leur a également permis de s'informer sur ce secteur professionnel spécialisé, et de se documenter sur le contenu et le déroulement du Diplôme Européen d'Etudes Supérieures de Banque, option Place Bancaire Monégasque.

Ce rendez-vous s'est clôturé par un cocktail auquel ont participé, en présence du Ministre d'Etat, le Président du Conseil National, les Conseillers de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé et pour l'Intérieur, des représentants du Gouvernement, du Conseil National et du Conseil Communal, et les professionnels ayant participé à cette manifestation.

Un bilan très positif pour ce 1^{er} Forum qui s'inscrit dans la politique active du Gouvernement en matière d'emploi. En développant ce dispositif, par le biais de la Cellule Emploi-Jeunes, le Service de l'Emploi a concrétisé sa volonté de resserrer les liens entre le monde étudiant et le monde professionnel.

Centre de Presse – Ministère d'Etat 10, quai Antoine-l^{er} B.P. 458 – MC 98011 Monaco Cedex Tél.: +377 98 98 22 22 Fax: +377 98 98 22 15

E-mail: presse@gouv.mc

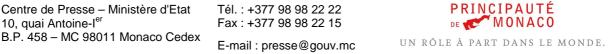


CENTRE DE PRESSE

DOSSIER DE PRESSE

Contacts Direction du Travail Service de l'Emploi : Sophie Vincent, chef de Service : +377 98 98 21 67 Cellule Emploi-jeunes : Melissa Fratacci, administrateur: +377 98 98 41 78 Cellule d'Aide à l'Insertion des Monégasques et enfants du pays : Emanuelle Cellario, administrateur: +377 98 98 44 61 Centre de Presse : Geneviève Berti, adjoint au Directeur : +377 98 98 22 00 Elisabeth Kerroux, attachée de presse : +377 98 98 44 61 **Communication:** Federall: 99 99 99 97

Face Book: www.facebook.com/ffamonaco







PRINCIPAUTÉ